



**COMMISSION
COMMUNALE**



**COMMISSION
INTERCOMMUNALE**



ACCESSIBILITE



Rapport annuel 2023

SOMMAIRE

Introduction	page 3
1. Les Missions réglementaires	
1.1. Les Espaces Publics	page 7
1.2. Les Transports	page 11
1.3. Les Établissements	page 13
1.4. L'Habitat	page 16
1.5. Les Effectifs	page 18
2. La Vie Citoyenne	
2.1. La Charte de l'Accessibilité Universelle	page 22
2.2. La communication et l'inclusion	page 23
2.3. La culture, le sport, les loisirs	page 28

INTRODUCTION

La sensibilisation et l'implication des jeunes en faveur de l'accessibilité et l'inclusion !

Pourquoi ce titre ? Parce que la préparation de ce rapport annuel a été l'occasion de se replonger dans nombre d'actions mises en œuvre tout au long de cette année 2023, et que celles-ci font apparaître une mobilisation toute particulière des enfants d'écoles élémentaires, de lycéens, d'étudiants et de volontaires en service civique.

Il en est ainsi du binôme recruté dans le cadre de la mission des Ambassadrices de l'accessibilité, qui a démarché près de 200 commerçants, afin d'informer et sensibiliser aux différents handicaps et à l'importance de pouvoir accéder à leurs Etablissements Recevant du Public.

A cet égard, il faut mentionner que la ville de La Roche-sur-Yon a fait montre d'anticipation, puisque cette mission est aujourd'hui une priorité des pouvoirs publics, avec notamment la perspective de l'accueil de nombreux touristes à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques 2024.

Il en est ainsi du sujet de mémoire proposé à des étudiants en 3^{ème} année de licence de Science Politique, sur l'évolution des politiques publiques en termes de handicap, d'accessibilité et d'inclusion. Compte tenu de la qualité du travail réalisé et d'une nouvelle sollicitation, un sujet vient d'être proposé pour l'année universitaire en cours. Il porte sur le handicap mental.

Il en est ainsi du Mois de l'Europe 2023, qui a vu de nombreuses actions se dérouler sur la thématique de l'Europe inclusive, avec la participation active des jeunes précités, et aussi celle de lycéens dans le cadre d'une journée de sensibilisation, avec des ateliers animés par les associations représentatives des personnes en situation de handicap.

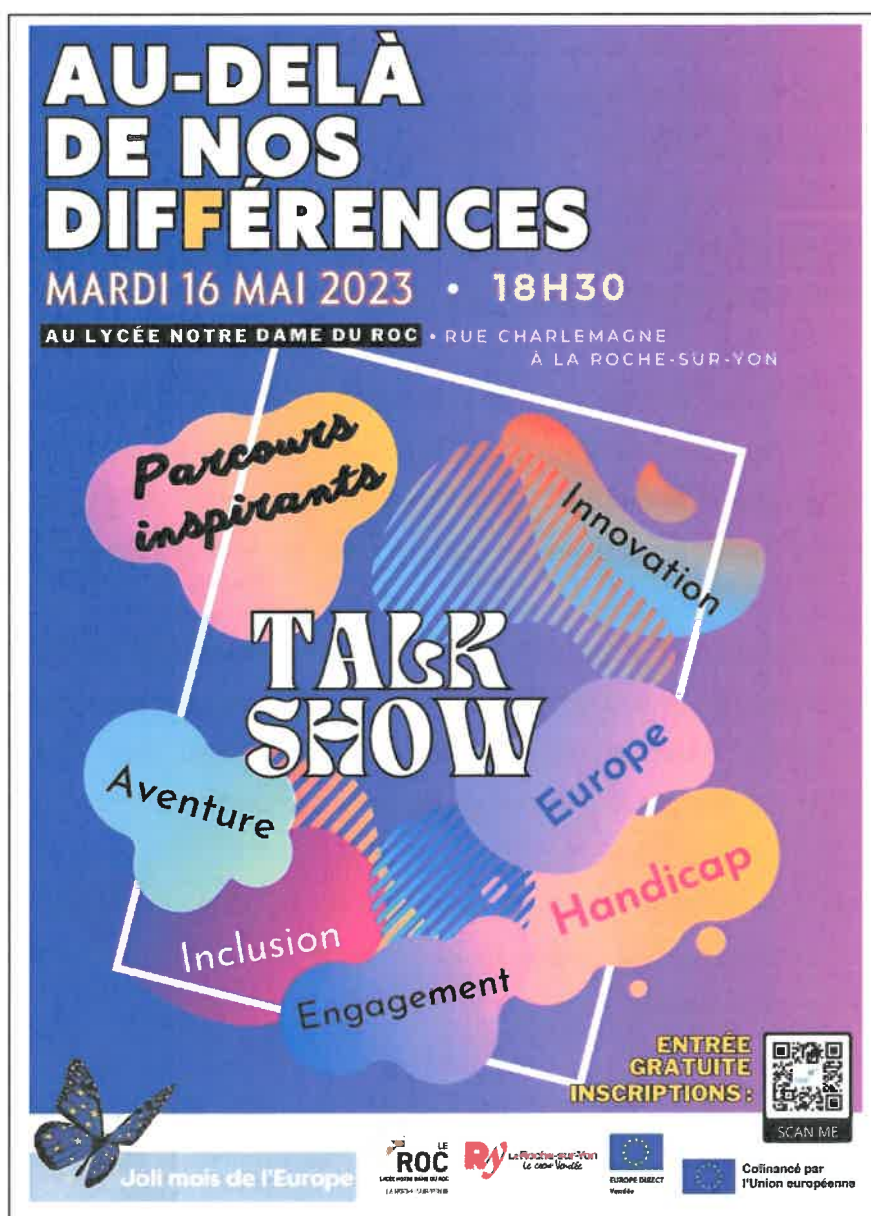
A propos de lycéens, la seconde édition de la journée de l'inclusion par le sport s'est déroulée dans un établissement accueillant une classe mise en place avec un Institut Médico Educatif. Cette journée a rencontré un vif succès.

Il en est ainsi de la journée du parasport, qui a rassemblé 200 enfants de différentes écoles, sur le site des Terres Noires et qui a permis de découvrir plusieurs activités, handisport et sport adapté, en partenariat avec L'Office des Sports Yonnais et plusieurs clubs.

Considérant là aussi l'intérêt porté par les enfants et leur implication, une action similaire de plus grande ampleur pourrait être organisée en 2024, d'autant plus avec les jeux paralympiques et le départ de la flamme, de La Roche-sur-Yon.

Il en est ainsi du projet d'habitat inclusif, qui vient de voir le jour à proximité de la gare, et qui permet d'accueillir sous un même toit, des étudiants et des jeunes en situation de handicap mental, avec l'accompagnement de professionnels.

Gageons que cette liste des projets et actions mobilisant la jeunesse ne fera que s'accroître dans les années à venir ... En tous les cas, cette sensibilisation et cette implication devraient favoriser la construction d'un avenir toujours plus inclusif !



L'année 2023 a été aussi celle de la poursuite de la concertation avec les associations.

Il est intéressant d'observer que ces visites, qui étaient initialement axées sur l'accessibilité « physique » (stationnement, cheminement, accès et circulation dans les ERP) génère de fait de l'inclusion. En effet, des actions communes se mettent en place entre les gestionnaires de ces établissements et les associations : formation des agents à l'utilisation des Boucles d'Induction Magnétique par l'ARDDS (personnes sourdes et devenues sourdes), ateliers pour des aveugles et malvoyants proposés à l'Association Valentin Haüy par les professionnels du musée, proposition de projections dans le nouveau cinéma de films réalisés par des personnes sourdes et/ou avec des acteurs sourds en partenariat avec les Sourds de Vendée, la mise en place d'un groupe sur le fonctionnement du complexe piscine-patinoire avec APF France Handicap, etc.

Toujours à propos de concertation, les membres des Commissions Communale et Intercommunale de l'Accessibilité se sont réunis à Fougeré le 3 mars 2023, ce afin de favoriser la prise en considération de tout le territoire.

C'est cette commune que la Préfecture a également choisie pour une visite le 17 novembre 2023, afin de déambuler et échanger avec des représentants des associations de personnes en situation de handicap.



Le rapport annuel d'activité qui est vous présenté ci-après s'organise de la façon suivante :

- une première partie traitant :
 - des espaces publics, en incluant le stationnement réglementé,
 - des transports,
 - des Etablissements Recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public,
 - de l'habitat,
 - des effectifs et des taux d'emploi de travailleurs handicapés,
- et une seconde partie, avec la vie citoyenne et qui sera abordée sous l'angle de :
 - la Charte de l'Accessibilité Universelle,
 - la communication et l'inclusion,
 - la culture, le sport et les loisirs.



1. LES

MISSIONS

RÈGLEMENTAIRES

Rapport annuel 2023

1.1 - LES ESPACES PUBLICS

La Direction des Espaces Publics assure la mise en accessibilité de la voirie dans le cadre de son programme de rénovation de voiries.

Depuis 2017, le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Aménagements des Espaces publics (PAVE) concerne tout le territoire yonnais.

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont en cours, aussi bien dans le cadre de projets structurants, de requalifications, que de rénovations de voiries.

Les opérations menées respectent les prescriptions figurant dans la Charte des Espaces Publics et spécifiquement en ce qui concerne l'accessibilité.

1.1.1. LA ROCHE SUR YON

• Les projets structurants :

. Les Halles (5 500 000 € dont 1 700 000 € TTC en 2023)	1 700 000 €
. La Vigne-aux-Roses (4 000 000 € dont 1 300 000 € TTC en 2023)	1 300 000 €
. Le jardin de la mairie et la rue La Fayette (930 000 € dont 180 000 € TTC en 2023)	180 000 €
. Rue Salengro (2 114 000 € dont 660 000 € TTC en 2023)	660 000 €
. Giratoire Salengro (690 000€ dont 290 000€ TTC en 2023)	290 000 €

Projet des Halles



Projet La Vigne-aux-Roses

Rue Roger Salengro



Rue La Fayette

• **Les rénovations de voirie :**

Trottoirs et chaussée

Rue des Normands	332 000 €
Impasse Louis Aragon	85 000 €
Rue Monnereau	160 000 €

Trottoirs

Impasse Fabre	10 000 €
Rue Jean Perrin	10 000 €
Rue des frères Pélissier	14 000 €
Rue Montaigne	7 000 €
Rues René Cassin et Eugène Varlin	15 000 €
Rue Verdi et place Haendel	27 000 €
Boulevard Rivoli	12 000 €

• **Les réalisations de trottoirs / aménagements cyclables / sécurisation :**

Boulevard du Maréchal Leclerc Sud	50 000 €
Rue Gaston Ramon / continuités douces Ramon	425 000 €
Intersection Gambetta / Aristide Briand	100 000 €
Intersection Léonard de Vinci / Michel Ange	15 000 €

1.1.2. LA ROCHE SUR YON AGGLOMERATION

Traversée impasse Ricardo / rue Duchesne de Denant	52 000 €
Giratoire rue des Bazinières	178 000 €
Rénovation du cheminement Rue Bessemer	127 000 €
Sécurisation d'une continuité rue René Coty	50 000 €

1.1.3. Le stationnement Personne à Mobilité Réduite

En lien avec les points précédents, des places PMR ont été systématiquement intégrées dans le cadre des réalisations et aménagements. Ces différentes réalisations sont comprises dans le budget voirie.

De la même façon, les places existantes sont mises aux normes au fur et à mesure des projets.

La cartographie des places de stationnement PMR est consultable à partir du lien :

<http://www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/sante-solidarite/accessibilite/>

Elle l'est aussi dans la rubrique cartographie de l'application Roche +.

1.1.4. Le Groupe de Traitement des Demandes Individuelles (GTDI)

En matière d'utilisation de l'espace public, 11 demandes ont été formulées, 7 ont été réalisées en 2023, 4 demandes restent en attente.

Les réalisations sont les suivantes :

- une place de stationnement PMR devant l'EHPAD de Saint-André d'Ornay
- une place de stationnement PMR sur le parking à proximité de l'EHPAD de La Vigne aux Roses
- une place de stationnement PMR impasse Sibélius
- une place de stationnement PMR rue de La Marne, suite à la demande de la direction de l'école Sainte Famille, en raison de l'accueil d'un enfant en situation de handicap
- une place de stationnement PMR rue de Montréal (zone d'activités) suite à des échanges entre une commerçante et les Ambassadrices de l'accessibilité
- des chanfreins rue Montesquieu en raison de la non accessibilité de trottoirs
- une traversée piétonne rue Pierre Oliveau avec abaissement de bordures, la pose de dalles podotactiles et de potelets à mémoire de forme

Ces différentes actions ont été financées dans le cadre de la ligne budgétaire de 20 000 € dédiée au GTDI.

Il faut observer qu'une solution est recherchée systématiquement afin de répondre aux besoins, même s'il n'est pas possible de matérialiser une place de stationnement PMR ou de procéder à un aménagement, considérant les normes réglementaires.



Rue de Montréal, dans le cadre de l'accessibilité aux commerces, avec le terrassement, la pose de bordures, la mise en place des enrobés, le marquage au sol, l'implantation des panneaux, pour un coût de 6 651,47 €

Rue de la Marne, dans le cadre de l'inclusion scolaire, avec le terrassement, la pose de bordures, la mise en place des enrobés, la pose de grilles caniveau, le marquage au sol, l'implantation des panneaux pour un coût de 6243.49 €



1.2 – LES TRANSPORTS

1.2.1. Le Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée

Pour rappel, le SD'AP a été validé en septembre 2015 par le Conseil Communautaire et en février 2016 par Monsieur le Préfet. Le bilan définitif lui a été transmis en février 2019.

1.2.2. Mise en accessibilité des quais

Des quais ont été créés sur les communes de Fougeré et Thorigny depuis la validation de la nouvelle ligne T.

Des quais provisoires ont été mis en place sur le pôle de correspondance « Angleterre ».

Bilan d'accessibilité des quais par ligne, suite à la modification du réseau en septembre 2023

Ligne	Nombre total de quais	Quais accessibles	Pourcentage accessibilité	Quais à mettre en accessibilité
1	49	45	92%	4
2	50	49	98%	1
3	73	73	100%	0
4	76	73	96 %	3
6	54	54	100 %	0
7	69	69	100%	0
E	76	73	96%	3
H	61	61	100 %	0
A	32	31	97%	1
B	27	25	93%	2
C	35	35	100%	0
D	41	37	90%	4
F	23	23	100%	0
L	34	21	62 %	13
M	35	32	91%	3
N	18	13	72%	5
R	32	27	84%	5
V*	33	31	93%	2
T	30	30	93%	0

* V : création d'un quai pour le Potager extraordinaire (ZAE Parc Eco 85)

406 quais du réseau Impulsyon sur 436 sont accessibles, soit 93 %.

Pour rappel, 403 quais du réseau Impulsyon sur 433 étaient accessibles en 2022, soit également 93 %.

1.2.3. Mise en accessibilité du matériel roulant

54 bus sur 54 sont accessibles (bus à plancher bas avec palette pour fauteuil), dont 2 bus articulés.

Un 2^{ème} bus H2 (hydrogène) accessible, à 3 portes vient compléter la flotte.

1.2.4. Formation du personnel

Tous les conducteurs du réseau sont formés à l'accueil des personnes en situation de handicap. Les nouveaux conducteurs sont formés dès leur embauche.

1.2.5. Amélioration continue

Dans le cadre du renouvellement de la Délégation de Service Public (2024-2033), il a été demandé aux candidats de poursuivre la démarche en faveur de l'accessibilité, tant sur le plan des nouveaux véhicules que de la formation des conducteurs et personnel du réseau Impulsyon. La direction des transports et des déplacements durables, et le futur délégataire, sont restés à disposition des usagers et des représentants des associations, afin d'apporter des explications et des modifications le cas échéant.

La Délégation de Service Public a été renouvelée au profit de la société RATPDEV. Une présentation de la nouvelle offre, et notamment du service Handyon+, sera proposée lors du 1^{er} semestre 2024, avec une évolution et une amélioration du service.

De plus, il est rappelé que l'acquisition d'un triporteur avait été envisagée suite à la réflexion menée par un groupe de travail sur le thème du partage des espaces de circulation et des déplacements doux accessibles. Cette acquisition est effective. Une première utilisation test par un paratriathlète, en partenariat avec l'association Roul'Yon Ensemble a donné pleinement satisfaction. L'année 2024 verra son utilisation étendue à des promenades pour personnes âgées, comme les résidents d'EHPAD, ou pour des déplacements ponctuels à l'occasion des grands événements, afin de permettre à des personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement au cœur des manifestations.

1.3 - LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

1.3.1. Ad'AP ville de La Roche-sur-Yon

Pour rappel, la ville s'est engagée en séance du conseil municipal du 22 septembre 2015 en approuvant un Ad'AP (Agenda d'Accessibilité programmé) composé de 120 ERP et IOP, pour une période de 9 ans, avec donc une échéance en 2024.

Sur les 128 ERP et IOP concernés à ce jour (voir tableau d'avancement en annexe à considérer au 1^{er} novembre 2023) :

- 63 sont accessibles au public,
- 28 sont en cours de travaux,
- 21 ont été vendus, désaffectés ou transférés,
- 16 sites n'ont actuellement pas fait l'objet de travaux.

Une attention particulière a été portée aux sites non encore traités, considérant l'échéance à venir. Il en ressort les observations suivantes :

- 10 d'entre eux vont faire l'objet d'aménagements afin d'être rendus accessibles (école élémentaire Marcel Pagnol, école maternelle Maria Montessori, espace Jacques Golly, école de voile, club d'aviron, stade Ladoumègue, stade Eugène Ferré, salle Jean Garcette, la Goutte de lait, gare routière rue Ramon),
- 3 font l'objet d'une réflexion (Le Rancard, l'ensemble Maison de quartier des Pyramides – ludothèque - médiathèque, La Soulère),
- 3 ne sont plus concernés (maison rue Anatole France qui n'est plus occupée par l'UNRPA, le centre de parachutisme, le centre de vol à voile).

L'état d'avancement depuis 2015, selon la nature des ERP, est précisé dans le tableau ci-dessous.

PATRIMOINE VILLE	Etat d'avancement (%)		Avancement entre 2015 et 2023 (en points de pourcentage)
	Année 2015	Année 2023	
Scolaire	52 %	87 %	+ 35
Sportif	55 %	84 %	+ 29
Associatif	47 %	87 %	+ 40
Culturel	54 %	68 %	+ 14
Administratif	59 %	88 %	+ 29
Industriel et commercial	52 %	63 %	+ 11
Petite enfance – jeunesse	50 %	62 %	+ 12

Les priorités et le budget de l'Ad'AP sont revus tous les ans en concertation avec les directions gestionnaires, en tenant compte des projets à venir et des évolutions d'usages des sites.

Dans le budget « Ad'AP », il a été décidé d'estimer des travaux dits de petite envergure : mise aux normes d'un WC, d'un escalier Lorsque la mise aux normes devient plus structurante, il a été proposé que les travaux soient intégrés dans le plan pluriannuel d'investissement, car ils ne concernent pas uniquement et dès lors, la mise en accessibilité (exemple du groupe scolaire Laennec).

Des travaux d'adaptation qui ne sont pas prévus initialement dans l'Ad'AP peuvent faire l'objet de demandes. Celles-ci sont alors étudiées et mise en œuvre dans le cadre du budget Ad'AP.

La mise aux normes accessibilité est également prise en compte dans les différents travaux réalisés par la direction Bâtiment.

Pour rappel, les ERP doivent avoir un registre d'accessibilité. Ce registre sert à communiquer et informer sur le niveau d'accessibilité de chaque établissement. Ces registres doivent être mis en place par les exploitants-utilisateurs.

En lien avec les registres précités, le gouvernement a mis en place une plateforme collaborative, visant à recenser et accéder aux données d'accessibilité essentielles. Cette plateforme est en cours de renseignement en ce qui concerne les ERP de l'agglomération. Elle le sera également et à suivre pour les ERP de la ville.



Pour rappel, depuis le 1^{er} septembre 2019, la Commission de sécurité intègre l'accessibilité, comme stipulé dans l'arrêté préfectoral en date du 19 janvier 2018. Les membres qui ont intégré la commission sont :

- un technicien du service construction et rénovation,
- un membre d'une association représentant les personnes en situation de handicap.

1.3.2. Ad'AP de La Roche-sur-Yon Agglomération

L'Agenda d'Accessibilité de La Roche-sur-Yon Agglomération avait été validé par le Préfet en février 2016, comme celui de la ville de La Roche-sur-Yon, ce pour une durée de 3 ans.

Tous les ERP concernés ont été traités dans le délai imparti ou sont en cours.

Cependant, la référente accessibilité de la direction des bâtiments se tient à disposition pour la réalisation d'adaptations si besoin.

1.4 - L'HABITAT

1.4.1. Le parc privé

Le Guichet unique de l'habitat est un service public qui accompagne les ménages de La Roche-sur-Yon Agglomération dans leurs projets d'amélioration de l'habitat.

Des aides et des conseils techniques (visites à domicile) sont proposés pour l'adaptation du logement afin d'améliorer son accessibilité.

Les aides attribuées concernent en majorité l'aménagement de salles de bains et l'installation de rampes, en considérant aussi bien la notion de handicap que celle de la perte d'autonomie, liée au vieillissement.

Les dossiers de demandes sont instruits par le service habitat et hébergement au sein du Guichet unique de l'habitat.

Bilan 2022 :

	<i>Réalisé 2020</i>	<i>Réalisé 2021</i>	Réalisé 2022
Nombre de projets financés	35	46	86
Montant total des subventions accordées	91 978 €	129 695 €	282 595 €
Coût des travaux réalisés	230 428 €	380 649 €	826 805 €

Précisions :

- L'aide moyenne attribuée à un propriétaire occupant pour des travaux de maintien à domicile est de 3 286 €/projet.
- En 2022, la moyenne d'âge des demandeurs était de 82 ans.
- En 2022, 57 dossiers (sur les 86) concernaient des personnes en GIR 5 ou 6, la majorité des travaux sont donc réalisés en prévention de la perte d'autonomie.
- La majorité des travaux subventionnés concernent l'aménagement de salles de bains, l'installation de rampes, de monte-escaliers et de volets roulants.

Observations :

- L'augmentation du nombre de projets subventionnés (+ 87 %) peut s'expliquer par :
 - ▶ La période post Covid,
 - ▶ La communication réalisée depuis plusieurs années qui permet au dispositif d'être mieux identifié et donc d'être plus sollicité par les ménages,
 - ▶ Le développement du réseau et la communication auprès des partenaires,
 - ▶ Depuis 2019, l'Agglomération a souhaité que pour tous les diagnostics de logements chez une personne de plus de 60 ans, le technicien intègre un volet accessibilité et adaptation du logement dans le rapport réalisé. Cela permet de sensibiliser les personnes à la perte d'autonomie et permet d'encourager des travaux d'amélioration de l'accessibilité du logement.

1.4.2. Le parc public

La liste des logements accessibles livrés en 2023 sur le territoire de La Roche Agglomération :

- **Oryon**

COMMUNE	NOMBRE DE LOGEMENTS
AUBIGNY-LES CLOUZEUX	3

- **Podeliha**

COMMUNE	NOMBRE DE LOGEMENTS
AUBIGNY-LES CLOUZEUX	10

- **Vendée Habitat**

COMMUNE	NOMBRE DE LOGEMENTS
NESMY	4

A noter qu'un référentiel relatif à l'accessibilité des logements est en cours de réalisation par La Cie du Logement et Vendée Habitat, ce à partir d'une cotation selon différents critères. La démarche sera élargie à Oryon et Podeliha.

1.5 – LES EFFECTIFS

Déclaration au FIPHFP au titre de l'année N-1

Ville	2019	2020	2021	2022	2023
Référence	01/01/2018	01/01/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Effectif ETP	949	831	898	871	896
Effectif rémunéré au 01/01	1160	1124	1142	964	961
Nb légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	63	49	49,68	57	57
Effectif déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	98	86	104	93	98
taux d'emploi direct	9,23%	10,35%	9,11%	9,65%	10,20%

CCAS	2019	2020	2021	2022	2023
Référence	01/01/2018	01/01/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Effectif ETP	285	278	275	277	258
Effectif rémunéré au 01/01	277	327	330	303	288
Nb légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	16	16	16,5	18	17
Effectif déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	11	9	12	15	20
taux d'emploi	3,97%	2,75%	4,55%	4,95%	6,94%
Contribution à régler	39 520,00	40 120,00	17 762,50	12 997,35	0,00

Agglomération	2019	2020	2021	2022	2023
Référence	01/01/2018	01/01/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
Effectif ETP	456	462	469	481	481
Effectif rémunéré au 01/01	488	492	499	508	512
Nb légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi	29	27	28	30	30
Effectif déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi	35	31	35	44	40
taux d'emploi	7,17%	6,71%	7,46%	8,66%	7,81%

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés à la ville a augmenté de 0,55 point.

Celui de l'agglomération a baissé de 0,85 point.

Ces deux taux sont supérieurs à celui de l'obligation légale qui est de 6%, seuil en-dessous duquel les employeurs sont amenés à régler une contribution.

L'élément marquant est l'augmentation sensible de 4,95% à 6,94% du taux concernant le CCAS.

Pour rappel, ce même taux était inférieur de façon récurrente à 6% sur les années précédentes, amenant au paiement d'une contribution annuelle auprès du FIPHFP.

L'observation globale qui était faite concernait l'accroissement des niveaux de dépendance et l'âge moyen (90 ans) des résidents, avec donc une limitation dans le recrutement de travailleurs handicapés.

Comme annoncé au rapport 2022, une attention particulière a été portée à cette problématique, avec notamment un appel plus conséquent à des établissements ou services d'aide par le travail pour certaines prestations, ce afin d'augmenter le taux d'emploi.

Pour rappel et de façon plus générale et volontariste, une convention a été passée entre la ville, l'agglomération, le CCAS et le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), pour la période 2022-2024.

Les objectifs de cette convention sont les suivants :

- *le recrutement d'apprentis en situation de handicap,*
- *le recrutement de personnes en situation de handicap,*
- *le maintien dans l'emploi,*
- *des actions de communication et de sensibilisation,*
- *l'accompagnement des agents handicapés.*

Ces objectifs contribueront notamment et in fine à l'augmentation du taux d'emploi de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Le budget prévisionnel est de 1 201 800 €, dont 743 650 € par l'employeur.

C'est par exemple dans ce cadre que plusieurs actions ont eu lieu pendant la Semaine européenne de l'emploi des personnes handicapées 2023, avec :

- le Duoday,
- une journée sur la thématique du dos, avec une salle de présentation de matériels ergonomiques et des ateliers pour apprendre à préserver son dos,
- une matinale sur la vue, avec dépistage et conférence.

Une action « Petit déjeuner » sur l'apprentissage a été réalisée en avril 2023, avec la participation de 26 partenaires : service public de l'emploi, Service d'Éducation et de Soins Spécialisés À Domicile (SESSAD), Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), Centre Formation d'Apprentis (CFA)...

Deux apprentis en situation de handicap ont été également recrutés.

Quatorze Ambassadeurs du handicap, volontaires parmi les agents, ont bénéficié d'une formation, afin d'être relais de proximité auprès des équipes.

En ce qui concerne la formation, plusieurs sessions se sont déroulées sur l'année 2023, selon différentes thématiques. Elles sont les suivantes :

- l'accueil d'un enfant en situation de handicap à l'école maternelle, les 23 et 24 avril 2023, pour 14 agents de la Direction de l'éducation,
- la Langue des Signes Française, sur 10 jours entre le 18 avril et le 4 juillet 2023, pour 5 agents de la Direction de la culture,
- le MAKATON, sur 2 jours, les 17 novembre et 13 décembre 2023, pour 12 agents de la Direction de la petite enfance.



« LSF » en langue des signes française



2. LA

VIE

CITOYENNE

Rapport annuel 2023

2.1 – LA CHARTE DE L'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

La volonté exprimée à l'occasion de la présentation de la Charte en 2021, était que celle-ci soit « vivante » et donc évolutive.

L'année 2022 a été l'occasion d'ajouter la notion de civisme au principe numéro 3, de la façon suivante :

3. L'inclusion par l'éducation, les loisirs, le sport, la culture, l'action sociale, l'exercice de la citoyenneté, le civisme et la pratique de l'intergénérationnel

L'année 2023 a été celle de la transcription en Facile A Lire et à Comprendre (FALC), en faisant appel à l'ESAT des Herbiers, structure de l'ADAPEI ARIA. Cette structure dispose d'un atelier dédié à cette activité, avec un moniteur et des travailleurs en situation de handicap formés spécifiquement. Selon la méthodologie proposée, ce travail a fait l'objet de réunions et de nombreux échanges, afin d'avancer ensemble.

La Charte transcrite est en cours de finalisation, notamment en ce qui concerne la conception graphique et les illustrations.

Elle fera l'objet d'actions de communication, afin de valoriser la démarche et sa réalisation.



2.2 – LA COMMUNICATION ET L'INCLUSION

Dans le domaine de la communication et de l'inclusion, les actions initiées se sont poursuivies, des nouvelles ont été mises en œuvre ou sont à l'étude.

2.2.1. La communication

- L'accès à Roche+ via différents supports continue avec :
 - une page Facebook,
 - la diffusion possible en version texte pour les personnes disposant d'un logiciel de lecture audio spécifique,
 - un CD disponible auprès de l'association Valentin Haüy.

En ce qui concerne la réalisation de vidéos en LSF, cette action a été mise en suspens en raison des difficultés à recruter un vidéaste.

Un nouveau site internet mutualisé ville-agglomération est en cours de création. Celui-ci respectera les critères du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA). Sa construction et les contenus feront l'objet de temps de concertation avec les associations représentatives des handicaps.

La version texte de Roche+ à l'attention des personnes aveugles et malvoyantes a fait l'objet d'une amélioration concertée entre la direction de la communication et l'association Valentin Haüy, par la mise en place d'un sommaire avec des liens hypertextes.

- Comme pour les années passées, le respect du Symbole d'Accueil d'Accompagnement d'Accessibilité (S3A) apposé dans les services et structures accueillant du public de la ville et l'agglomération, fait l'objet d'un suivi, considérant les conventions passées avec l'ADAPEI-ARIA. La formation des agents à l'accueil du public en situation de handicap se poursuit.

La convention passée avec le FIPHFP contribue à cet engagement, de part un de ses axes qui est la communication, l'information et la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au handicap.



➤ *En complémentarité avec le Symbole d'Accueil d'Accompagnement d'Accessibilité (S3A), l'appropriation du Facile A Lire et à Comprendre (FALC) s'est poursuivie, en rappelant que les supports réalisés avec cette méthode sont utilisés aussi bien par les publics initialement visés, que par d'autres (exemple des touristes ne maîtrisant pas la langue française, ou bien pour les personnes âgées ou malvoyantes en raison de la taille des caractères, dans le cas des supports réalisés par la Société Publique Locale Destination La Roche-sur-Yon).*

Plusieurs directions et services, ainsi que des établissements culturels, qui avaient déjà retranscrit ou non certains de leurs supports ont initié ou amplifié cette démarche. Il en est ainsi de la programmation du Festival International du Film.

Des demandes ont été formulées, avec par exemple : le livret accueil parents de la direction de l'éducation, le document d'accès au dossier médical ou bien les factures pour les résidents des EHPAD, le livret du portage des repas ...

La transcription effective en FALC de la Charte de l'accessibilité universelle (cf. ci-avant) se veut être également emblématique.

2.2.2. L'inclusion

Une commission partenariale entre la ville de La Roche-sur-Yon et l'Education Nationale a été mise en place, ce afin de faciliter l'accueil et le suivi des enfants en situation de handicap, par une meilleure coordination des projets et des ressources humaines.

Un des objectifs est de favoriser les recrutements de professionnels en accompagnement des enfants concernés. Une convention allant dans ce sens est en cours de préparation.

Tous les temps périscolaires sont concernés ; la pause méridienne, les activités péri-éducatives, les p'tits mercredis, les accueils du matin et du soir.

Tous les lieux accueillant des enfants ayant une notification de la MDPH sont englobés.

Pour rappel, 6 écoles élémentaires de La Roche-sur-Yon disposent d'une classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) selon les différents types de handicap.

L'école maternelle de l'Angelmière dispose quant à elle d'une classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle pour Autistes).

De plus, une classe externalisée IEM (Institut d'Education Motrice) a été ouverte à l'occasion de la dernière rentrée scolaire à l'école élémentaire de la Généraudière.

Huit animateurs-référents handicap sont positionnés sur différents sites. Ils ont bénéficié de temps de formation.

L'apprentissage et l'utilisation du MAKATON par des animateurs sur 4 groupes scolaires donne pleine satisfaction. Des enfants des différentes écoles concernées se sont retrouvés dans l'auditorium du CYEL, pendant un après-midi, pour des activités favorisant le partage via ce programme d'aide à la communication et au langage, qui utilise la parole, des signes et des pictogrammes. La journée s'est clôturée par une représentation d'un spectacle en MAKATON, par les Sœurs Lampions.

L'apprentissage par des animateurs d'autres sites pourrait être envisagé. Dans l'attente, ce sont les professionnels de la petite enfance et des crèches, qui vont bénéficier de sessions de formation.

De la même façon, des actions de sensibilisation sont prévues en partenariat avec l'association APEDYS 85, sur les troubles DYS.

De nouvelles actions ont été déployées dans le cadre du Passeport du civisme, mis en place en 2022 sur l'ensemble des écoles. Ce qui a été aussi le cas dans le cadre d'une action menée par les élus du Conseil Municipal des Enfants, autour de l'inclusion par le sport.

A propos de sport, une journée « Découverte du parasport », rassemblant près de 200 enfants des écoles, a été organisée sur le site des Terres Noires. La réussite de cette journée et la perspective des jeux paralympiques, avec le départ de la flamme à partir de La Roche-sur-Yon devrait amener à réitérer une opération similaire, mais de plus grande ampleur.

➤ L'inclusion c'est aussi la possibilité de découvrir ou de mieux connaître un territoire. C'est ainsi que la Société Publique Locale Destination La Roche-sur-Yon a développé une offre touristique adaptée, avec des moyens et des outils pour aller dans ce sens (supports en FALC, visites adaptées, ...). Conscient également que le territoire de l'agglomération est une destination touristique accessible dans ses différentes dimensions (transports, commerces, hébergement, voirie, communication ...), une réflexion a émergé et sera approfondie quant à la volonté de le faire savoir, par exemple via une labellisation ou la marque d'État « Destination pour tous ».

➤ Favoriser l'inclusion c'est également y réfléchir, en confiant une mission d'étude à des étudiants en Licence de Science politique (mention affaires publiques), à partir de la thématique suivante :
« Handicap, accessibilité, inclusion ... un changement sémantique et/ou une évolution de la prise en considération par la société ? »

Le mémoire produit est de grande qualité. La soutenance devant un jury l'a été tout autant. Au-delà, de cet écrit, un des objectifs est aussi de sensibiliser des jeunes, afin qu'ils intègrent l'inclusion dans leur vie d'adulte et leur future vie professionnelle.

Cette première expérience ayant été concluante, elle est reconduite pour l'année universitaire en cours, en ayant posé la problématique suivante :

« En quelques décennies, le regard porté aux personnes en situation de handicap mental a évolué dans le sens d'une réelle volonté d'engager la société vers une accessibilité et une inclusion universelle. Au regard des métamorphoses sociales, il s'agira d'observer dans ce mémoire de recherche, les politiques publiques mises en œuvre par les collectivités locales telle que la ville de La Roche-sur-Yon, à travers toutes les thématiques du quotidien, pour répondre aux besoins de ces personnes de manière durable et efficace. »

Ce sujet fait aussi écho au projet d'habitat inclusif porté par l'association 1Pti+, et qui a vu le jour récemment, avec l'ouverture d'un lieu de vie commun à des jeunes en situation de handicap et des étudiants.

➤ Les Ambassadrices de l'accessibilité recrutées dans le cadre du service civique ont aussi grandement contribué à la politique d'inclusion, en informant et sensibilisant les commerçants à l'accessibilité, afin de bien accueillir les personnes en situation de handicap. Plusieurs mois après la fin de cette mission, celle-ci continue de produire des effets positifs, avec des sollicitations régulières auprès des services. La ville de la Roche-sur-Yon s'est aussi montrée précurseur en la matière, car cette mission fait dorénavant l'objet d'un intérêt tout particulier de la part de l'État.

➤ Le Téléthon est également l'occasion de développer l'inclusion, en raison des multiples actions mises en œuvre sur le territoire de l'agglomération.



Le Village de l'Europe sur la thématique de l'Europe inclusive, avec la participation de jeunes et des associations (APF France Handicap, Association Valentin Haüy, A pied à pattes, APEDYS, Sourds de Vendée, Makaton)

La Roche-sur-Yon

Elles sensibilisent les commerçants à l'accessibilité

Margaux Baudri et Manon Viguié, ambassadrices accessibilité à la Ville, recensent et sensibilisent les commerçants de la commune. Une mission importante dans une ville vieillissante.

« Régler la question de l'accessibilité, ça ne profite pas qu'aux personnes en fauteuil roulant », rappelle Patricia Lejeune, adjointe à l'accessibilité, au handicap et à l'inclusion à la mairie de La Roche-sur-Yon. Personnes malvoyantes, sourdes, âgées, malades, ou même les parents en poussette, quatre personnes sur dix sont concernées par les questions d'accessibilité.

Fort de ce constat, la mairie de La Roche-sur-Yon a ouvert, dès 2021, des postes d'ambassadeurs accessibilité en service civique. « Le but, c'était d'abord de recenser tous les établissements recevant du public, puis de les accompagner pour les rendre accessibles à tous », résume l'adjointe au handicap. En dehors des franchises, la commune compte environ 300 établissements dont une certaine ne serait pas encore dans les clous.

« Le fait que je sois en fauteuil les aide à comprendre »

Manon Viguié et Margaux Baudri, ambassadrices accessibilité, se rendent régulièrement à la rencontre des commerçants pour les sensibiliser au sujet. « On essaie de leur simplifier la vie en proposant des documents simples d'accès », pose la première. Et la seconde de constater : « Le fait que je sois en fauteuil les aide à mieux se rendre compte des changements qu'ils doivent opérer. »

Il y a quelques mois, elles ont par exemple rendu visite à Jérôme Martinez, gérant du bar tabac Les Arcades. « Quand on a acheté, il y avait déjà une rampe d'accès dans l'établissement. Mais nous avons remis les toilettes aux normes ainsi que l'entrée. Les filles étaient passées et elles nous ont donné plein de bons conseils », sourit-il. Des travaux pour lesquels les commerçants peuvent obtenir des aides de la Ville s'ils tou-



Manon Viguié et Margaux Baudri, ambassadrices accessibilité, à droite, ont rendu visite à Jérôme Martinez, gérant du bar tabac Les Arcades. Au centre, Patricia Lejeune, adjointe à l'accessibilité, au handicap et à l'inclusion. Photo: QUEST-FRANCE

chent « à la façade du magasin », précise l'adjointe à l'accessibilité.

Accessibilité des commerces, une obligation

Pour rappel, depuis une loi de 2015, l'ensemble des établissements recevant du public sont censés être accessibles à tous. « Il existe des cas, en fonction de l'exiguïté d'un bâtiment, d'un manque à gagner trop important, qui donnent droit à des dérogations, poursuit Patricia Lejeune. Mais cela reste l'exception et non la règle. »

Manon Viguié estime de son côté que de nombreux aménagements peuvent se faire à moindres frais,

notamment grâce aux « plateformes amovibles ». Elles aident les personnes qui en ont besoin, à entrer dans le commerce en cas de marches par exemple. L'adjointe à la mairie l'assure, les mentalités ont changé sur l'accessibilité. « On fait plus face à de la méconnaissance que de la mauvaise foi. »

« Être ambassadeur à notre tour »

Plusieurs commerçants ont ainsi accepté d'entrer les caractéristiques de leurs établissements sur la plateforme accessibilite.gouv.fr. Un moyen pour toute personne de savoir dans quel bâtiment elle peut se rendre

sans difficulté. « C'est quelque chose qui me tient à cœur, insiste Margaux Baudri. Je voulais transformer mon handicap en force, me rendre utile. »

Le service civique sert aussi de « tremplin » à ces deux jeunes femmes de 22 ans eston Patricia Lejeune. « C'est autant une première expérience professionnelle qu'un moyen de vérifier qu'on veut travailler dans ce secteur », analyse-t-elle.

De son côté, la commune espère amener d'autres collectivités dans son sillage. « Si on peut être à notre tour ambassadeur pour l'accessibilité, on le fera. »

Sacha MARTINEZ

2.3 - LA CULTURE, LE SPORT, LES LOISIRS

2.3.1. La culture

- L'accessibilité et l'inclusion sont intégrées et portées dans la continuité :
 - dans le cadre d'Art vacances, avec des enfants porteurs de troubles autistiques depuis plusieurs années, ou bien des enfants handicapés moteurs depuis l'ouverture du CYEL,
 - dans le cadre également des Concerts très tôt par roulement dans les maisons de quartier, ou bien au Concorde ou au CYEL,
 - par des séances spécifiques avec l'accueil des enfants de structures spécialisées,
 - dans le cadre aussi de manifestations organisées par le musée,
 - à l'occasion des différentes manifestations populaires (Festival R'Pop, Colors),
 - avec l'accueil d'enfants autistes pour des cours de musique au Conservatoire,
 - avec la réactivation des brigades d'intervention culturelle mises en place par la médiathèque Benjamin Rabier, afin d'aller au-devant des personnes empêchées,
 - etc.

La réflexion et les actions se poursuivent continuellement afin d'améliorer l'existant et de développer d'autres projets, avec par exemple :

- une visite de concertation du nouveau musée en présence des associations, qui a permis non seulement d'échanger sur l'accessibilité de cet ERP, mais aussi sur des actions adaptées pour favoriser la venue des publics en situation de handicap,
- l'accueil au CYEL d'ateliers en MAKATON avec des enfants, suivis d'un spectacle (cf. ci-avant),
- le schéma de lecture publique à finaliser,
- la réhabilitation de la médiathèque Benjamin Rabier, en considérant l'importance de la signalétique (cf. MAKATON),
- un fonds avec des éditions spéciales en gros caractères,
- etc.

- L'accessibilité et l'inclusion sont également intégrées et portées par les partenaires culturels.

Le Grand R continue de proposer des spectacles adaptés dans sa programmation, en intégrant des spectacles en audiodescription ou avec traduction en LSF. Ces spectacles font l'objet d'une participation financière de la ville.

Le Grand R a fait réaliser des maquettes tactiles, permettant ainsi à des personnes aveugles ou malvoyantes de découvrir son établissement. A noter, que le côté ludique de ces maquettes, à travers notamment le montage et le démontage, permet aussi une utilisation par d'autres publics, comme les enfants.

Le Grand R a répondu à l'appel à projets de la Région des Pays de La Loire, dénommé ÉCRIN, comme Établissements Culturels Régionaux Inclusifs, ce afin d'aller vers une meilleure accessibilité.

Le cinéma Le Concorde a également répondu à cet appel à projets.

A cet égard, une première visite de concertation s'est déroulée début septembre dans le futur établissement en construction. Une deuxième est prévue après son ouverture au public, avec une mise en situation à travers une projection, qui permettra de tester ensemble les technologies utilisées (audio everywhere, CDM captions ...).

Là aussi et comme pour le nouveau musée, les représentants des associations des personnes en situation de handicap, ont pu faire part de leurs observations relatives à des améliorations possibles, tout en appréciant déjà la prise en considération de l'accessibilité.

Les échanges ont également porté sur les programmations dans les années à venir, avec des séances adaptées et des partenariats envisageables.

L'équipe du Fuzz'Yon continue de mettre en œuvre le volet accessibilité de son projet d'établissement, dans une nouvelle salle dédiée aux musiques actuelles, le Quai M, donnant entière satisfaction après une année d'utilisation.

2.3.2. Le sport

La direction des sports a continué ses interventions dans le cadre des Activités Péri Educatives ou bien auprès des classes ULIS.

Elle a aussi continué de pratiquer l'inclusion dans le cadre de Sport vacances.

Les éducateurs sportifs ont bénéficié de formations communes avec les animateurs périscolaires sur les thématiques suivantes :

- Gestion et prévention des conflits et de l'agressivité avec les enfants
- Sensibilisation au spectre autistique

➤ L'Office des Sports Yonnais a organisé une seconde édition de la journée « A la découverte du parasport yonnais », le lendemain de celle organisée à l'attention des scolaires (cf. ci-avant).

- La seconde édition d'un tournoi de futsal pour des enfants a été organisée en partenariat entre le Football Club des Robrerières et un des services de l'ADAPEI-ARIA.
- La ville met à disposition ses équipements, ce qu'elle a fait par exemple pour un équipement sportif auprès de Cap Emploi, dans le cadre de la Semaine Européenne de l'Emploi des Personnes Handicapées.
- La salle Cyrille DUMOULIN, située à La Chaize-Le-Vicomte et conçue pour le handisport et le sport adapté, a accueilli le championnat de France de sarbacane.
- La 25^{ème} édition de l'open de Vendée de tennis fauteuil s'est déroulée du 10 au 14 mai 2023, avec la participation des meilleurs joueurs mondiaux.
- Un meeting de qualifications pour les championnats de France a été organisé par La Roche-sur-Yon Natation, au complexe aquatique, les 21 et 22 octobre 2023.
- Etc.

À noter que les associations Handi Tennis Vendée et La Roche-sur-Yon Natation sont deux clubs labellisés handisport.

L'année 2024 sera particulière en raison des jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront en France.

Elle le sera d'autant plus que la flamme paralympique partira de 12 villes, dont La Roche-sur-Yon. Ces évènements amèneront à la réalisation d'actions visant à mieux faire connaître et promouvoir le parasport, avec le développement souhaité de sections dans les clubs sportifs.



2.3.2. Les loisirs

➤ Pour rappel, un nouvel accueil de Loisirs pour enfants a ouvert le mercredi 27 avril 2022, dans les locaux de l'accueil périscolaire Flora Tristan.

24 enfants sont accueillis dans ces locaux mis à disposition gratuitement par la ville, selon un principe de mixité, avec des enfants en situation de handicap ou non.

Ce nouveau dispositif est porté par la fédération Loisirs Pluriel.

La collectivité apporte également son soutien sous la forme d'une subvention de fonctionnement et la mise à disposition de personnel.

Le premier bilan avait été très favorable. Il continue de l'être avec l'objectif de pouvoir ouvrir à terme une structure pour accueillir des adolescents.



➤ La ville continue d'accompagner l'association Autisme Services à la Personne, favorisant entre autres l'accès des enfants concernés aux accueils de loisirs.

Annexe :

Tableau de suivi détaillé de l'Ad'AP Ville de La Roche-sur-Yon

Ad'AP ERP Ville de La Roche sur Yon

		bâtiments		catégorie ERP	type d'ERP	Etat d'avancement au 1er décembre 2021	Etat d'avancement au 1er novembre 2022	Taux d'accessibilité (calcul diagnostique Qualiconsult 2010)	Taux d'accessibilité (calcul théorique interne à la ville) au 31 décembre 2020	Taux d'accessibilité (calcul théorique interne à la ville) au 1er Décembre 2023
Patrimoine scolaire										
01-Scol	GS de la Généraudière	Place des Eraudières	R	3	réalisé	réalisé	52%	88%	88%	
01-Scol	GS des Pyramides	100, rue des Pyramides	R, N	3	réalisé	réalisé	55%	95%	95%	
01-Scol	GS Flora Tristan	ru de la Maison Neuve	R,S,N	3	réalisé	réalisé	52%	85%	90%	
01-Scol	GS Jean Yole	Impasse Jean Bart	L,R	3	réalisé	réalisé	53%	92%	92%	
01-Scol	GS Marcel PAGNOL	15, rue Emile Baumann	R	3	en cours	en cours	48%	52%	52%	
01-Scol	GS Moulin Rouge	59, rue Proudhon	R	3	réalisé	réalisé	57%	90%	90%	
01-Scol	GS Pont Boileau & Accueil Vigne aux Roses		R	3	désaffecté	désaffecté	57%	démoli	démoli	
01-Scol	GS Pont Boileau		R,N	3	réalisé	réalisé	neuf	100%	100%	
01-Scol	GS Rivoli	150, boulevard Rivoli	R	3	réalisé	réalisé	50%	96%	96%	
01-Scol	Ecole André Malraux	18, rue Marcelin Berthelot	R	4	désaffecté	désaffecté	49%	désaffecté	désaffecté	
01-Scol	GS Roy/Maitraux		R		réalisé	réalisé	déménagé	100%	100%	
01-Scol	GS de l'Angelmère	1, place Françoes Doto	R	4	réalisé	réalisé	51%	90%	92%	
01-Scol	GS Jean Moulin	44, rue Jean Moulin	R,N	4	réalisé	réalisé	51%	80%	92%	
01-Scol	GS Laennec	rue Laennec	R,X,N	4	réalisé	réalisé	51%	58%	90%	
01-Scol	GS Léonce Guard	boulevard Pierre et Marie Curie	R	4	réalisé	réalisé	54%	84%	84%	
01-Scol	GS Montjoie	119, rue de St André D'Omey	R	4	en cours	en cours	52%	63%	63%	
01-Scol	Ecole Jean Roy + Annexe	rue de la Poudrière	R	5	réalisé	réalisé	52%	100%	100%	
01-Scol	Ecole Maria Montessori	132, boulevard d'Angletierre	R	5	non traité	non traité	43%	54%	54%	
01-Scol	Ecole Victor Hugo	28 rue Emille-Faguet	R		réalisé	réalisé	60%	95%	100%	
Patrimoine sportif										
02-Sport	Salle Omnisports	Boulevard Jean Yole	X	1	réalisé	réalisé	55%	93%	97%	
02-Sport	Halle de sport Oudairies (basket)				réalisé	réalisé	neuf		100%	
02-Sport	Stade Municipal H. Desgrange	Boulevard Réaumur	PA,X,N,L	1	en cours	en cours	65%	79%	79%	
02-Sport	Stade Jules Ladoumègue	boulevard Sully		1	en cours	en cours	51%	52%	52%	
02-Sport	Stade de l'Angelmère	Chemin de l'Omey		2	non traité	non traité	56%	60%	60%	
02-Sport	Stade Eugène FERRE	Rue général Guérin		2	en cours	en cours	54%	66%	66%	
02-Sport	Stade RIVOLI,	Boulevard Rivoli		2	réalisé	réalisé	54%	99%	99%	
02-Sport	Stade Saint André d'Omey,	Rue du commandant Raynal	L,N	2	réalisé	réalisé	56%	90%	90%	
02-Sport	Salle de Tennis de Table	Rue Robert Dauger	X	2	réalisé	réalisé	58%	97%	97%	
02-Sport	Salle de Sports de l'Angelmère	Chemin de l'Omey	X	3	en cours	en cours	54%	71%	78%	
02-Sport	Salle spécialité gymnastique Jean Garçette	Impasse René Caillé	X	3	non traité	non traité	52%	59%	59%	
02-Sport	Salle sports du Bourg s/s La R.	Impasse Jean-Paul Sautre	X	3	en cours	en cours	52%	55%	60%	
02-Sport	Salle de Sports Haxo	Rue Gaston Ramon	X	3	réalisé	réalisé	47%	100%	100%	
02-Sport	Salle Sports La Courtaisière	Boulevard Gaston Derferre	X	3	en cours	réalisé	52%	81%	97%	
02-Sport	Salle Sports P. Mendès France	Rue Léandre Merlet	X	3	réalisé	réalisé	48%	97%	97%	
02-Sport	Salle Sports Rivoli	Boulevard Rivoli	X	3	réalisé	réalisé	50%	93%	93%	
02-Sport	Centre équestre	Les Terres Noires	X,N	3	réalisé	réalisé	50%	88%	88%	
02-Sport	Salle Philibert PELE	Les Terres Noires	X	3	en cours	en cours	44%	57%	84%	
02-Sport	CENTRE SPORTS LOISIRS	50, impasse Joseph Guillemot	X	4	réalisé	réalisé	60%	94%	96%	
02-Sport	Salle D'Arts Martiaux		X	4	réalisé	réalisé	neuf		100%	
02-Sport	Ecole de Voile Serge Belard	Moulin Papon	R	5	non traité	en cours	51%	55%	58%	
87%										
85%										

La Galerie	3 rue du Vieux Marché	R, L, T	5	désaffecté	désaffecté		
Salle de danse Louis Pasteur	19, rue Lafayette		5	non traité	non traité		
Maison Gueffier	68, rue du Général de Castelnau		5	non traité	non traité		
Goutte de lait				réalisé	réalisé	neuf	
Pôle culturel				réalisé	réalisé		
Patrimoine administratif							
03-Adm	Hôtel de Ville	W, L, PS	4	service déplacé sur d'autres services	service déplacé sur d'autres services		
03-Adm	Mairie annexe Bourg sous La Roche	L, W, S	4	réalisé	réalisé	64%	
03-Adm	Mairie annexe St André	W	5	réalisé	réalisé	76%	
	Mairie annexe La Garenne			réalisé	réalisé	100%	
	Mairie Annexe Vallée verte			réalisé	réalisé	85%	
03-Adm	Services Administratif Municipaux (Deuille)	W	5	réalisé	réalisé	85%	
03-Adm	Services Techniques Lafayette	W	5	réalisé	réalisé	88%	
03-Adm	Trésorerie Principale	W	5	réalisé	réalisé	100%	
03-Adm	Château du Plessis	W	5	en cours	désaffecté	75%	
03-Adm	Galerie Bonaparte	W	5	site vendu	site vendu	88%	
				désaffecté	désaffecté		
Patrimoine CCAS							
	EHPAD St André			en cours	en cours	57%	86%
	EHPAD Tapon						
Patrimoine Industriel et commercial							
05-Ind	Complexe des HALLES	M	1	en cours	réalisé	55%	63%
05-Ind	Salle des Fêtes du Bourg	L, N	1	en cours	en cours	61%	55%
05-Ind	Parc Expo Les OUDAIRES	L, T	1	en cours	en cours	59%	82%
05-Ind	aérodrome les Ajoncs	N		réalisé	réalisé	70%	74%
05-Ind	Parking Clémenceau		3	non traité	non traité	54%	81%
05-Ind	Parking SNCF			réalisé	réalisé		58%
05-Ind	Poney Club		5	site non public	site non public		
05-Ind	18 bis - place Napoléon	N	3	réalisé	réalisé	60%	85%
05-Ind	gare routière			non traité	non traité	neuf	
Patrimoine petite enfance - enfance jeunesse							
11-Enf	Alpe du Grand-Serré		4	site vendu	site vendu		62%
11-Enf	Gîte d'étape-Chevalerie	R, H, L	6	site vendu	site vendu		
10-P enf	Ancienne Ecole Kergomard pôle Petite Enfance	R, W	5	en cours	en cours	45%	60%
11-Enf	Pôle ENFANCE GOLLY	R	5	en cours	en cours	55%	63%
Patrimoine médical							
	CMS	W	5	réalisé	réalisé	neuf	
	MSP Les Forges	W	5	réalisé	réalisé	neuf	
	MSP Ramon	W	5	réalisé	réalisé	neuf	
IOP							
	CIMETIERE			réalisé	réalisé	neuf	
	Péronnière (Cimetière)			réalisé	réalisé	neuf	
	Saint André			en cours	en cours		
	Du Bourg			réalisé	réalisé		
	Point du Jour			réalisé	réalisé		
	WC PUBLIC			désaffecté	désaffecté	condamné	
	Boulevard Rivoli			désaffecté	désaffecté	condamné	
	Cours Bayard			réalisé	réalisé	démoli	
	Jardin de la Maine			réalisé	réalisé		
	Place du 8 mai (Place Simone Veille)			réalisé	réalisé		
	Place de la Vendée			réalisé	réalisé		
	Parc des Oudaires			non traité	non traité		
SQUARE ET JARDINS							

